



LE CABINET DE L'ACTION PUBLIQUE et de L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

PARTENAIRE DE



Un Cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire constitué de plus de 70 avocats dont 13 associés, dédiés en exclusivité aux acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé, droit pénal qui permet au cabinet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien et dans leurs projets, tant en conseil qu'en contentieux, dans tous les domaines de compétences les assurant d'une couverture intégrale de leurs besoins.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt général, les 13 associés mutualisent leurs compétences avec l'ensemble des avocats du Cabinet SEBAN & Associés pour accompagner, de manière experte, opérationnelle et transversale, tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire, en conseil ou en contentieux, ainsi que dans leurs projets de développement.

Le Cabinet SEBAN & Associés assiste l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire dont notamment les associations, les fondations, les fonds de dotation, les coopératives, les mutuelles d'assurance ou de santé, les syndicats et les comités d'entreprises intervenant particulièrement dans le secteur du développement durable, de la culture, de la recherche, du sport, de l'éducation, du tourisme ou du logement. Le Cabinet SEBAN & Associés assiste également les associations culturelles ou exerçant des activités mixtes.

Le Cabinet SEBAN & Associés est particulièrement reconnu pour l'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le champ social et médico-social, le Cabinet ayant créé un secteur dédié particulièrement aux acteurs du champ sanitaire, social et médico-social.

De plus pour être le premier cabinet d'avocats français dédié aux acteurs publics, le Cabinet SEBAN & Associés a développé une expertise reconnue auprès des collectivités territoriales qu'il met à profit des organismes non lucratif dans leurs relations avec les autorités publiques, en ce qui concerne particulièrement le financement, la contractualisation et le contrôle de leurs activités.

PARMI NOS MISSIONS :

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

. la création de structures sociales (associations, fondations, fonds de dotation, coopératives, mutuelles, sociétés coopératives d'intérêts collectifs, sociétés coopératives et participative, coop2ratives, etc.) ;

. l'assistance juridique des structures dans le cadre de leurs activités : fonctionnement des organes de l'association et des fondations, statut de leurs membres, convocation et déroulement des assemblées générales, réglementation de l'activité ;

. le conseil et l'assistance des associations et des fondations pour la gestion de leur patrimoine et de leurs ressources (subventions publiques, libéralités, emprunts...);

. la conduite d'opérations de fusions, de scissions, d'apport partiel d'actifs et de dissolution ;

. la sécurisation des relations des acteurs de l'économie sociale et solidaire avec les administrations publiques (collectivités territoriales et Etat) ;

. la réalisation d'audits en matière de tarification sanitaire et sociale, et la représentation des organismes gestionnaires auprès des juridictions tarifaires ;

. le conseil en matière d'évolution des structures de gouvernance et de stratégie de développement ;

. l'assistance dans le cadre de contrôle des activités réglementées par l'administration.

NOS DOMAINES D'INTERVENTIONS :

› **DROIT DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISMES
À BUT NON-LUCRATIF (COOPÉRATIVES, MUTUELLES, FONDATION, ONG, ENTREPRISE SOCIALE)**

› **DROIT DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

› **GOVERNANCE, ORGANISATION ET STRATÉGIE**

› **RESTRUCTURATIONS : FUSIONS, SCISSIONS, APPORT PARTIEL D'ACTIFS, DISSOLUTION**

› **FINANCEMENT ET TARIFICATION SANITAIRE ET SOCIALE**

› **DROIT DES AIDES SOCIALES**

› **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

› **RECHERCHE, ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

› **MÉCÉNAT, PARRAINAGE**

› **FINANCEMENT PARTICIPATIF/ CROWDFUNDING**

› **MÉDIATION**

ROIT DE L'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DROIT DES ESSMS

Notre valeur ajoutée :

- Un pôle dédié spécifiquement à l'action sanitaire et sociale de l'Etat, des collectivités et de leurs établissements et au droit des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par des personnes publiques et des personnes privées à but non lucratif
- Des avocats spécialistes et expérimentés de vos problématiques et une équipe pluridisciplinaire de 70 avocats capable d'intervenir sur l'ensemble de vos sujets
- Une parfaite connaissance de notre cœur de clientèle et de leurs attentes : collectivités territoriales et leurs établissements, associations gestionnaires d'ESSMS, EHPAD, établissements de santé
- Une équipe réactive capable d'apporter des solutions pragmatiques et opérationnelles à vos demandes
- Présence aux colloques et salons professionnels, conférence



Matthieu HENON
Avocat Associé

mhenon@seban-associes.avocat.fr



Nadia BEN AYED
Avocate à la cour

Directeur secteur droit de l'action
sanitaire, sociale et médico-sociale -
Droit des ESSMS
nbenayed@seban-associes.avocat.fr

Nos compétences :

Droit de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale

- Mise en œuvre des compétences des collectivités territoriales et de leurs établissements
- Montage et sécurisation des relations contractuelles entre les collectivités et les ESSM gérés par des partenaires privés
- Conseil et contentieux en matière de contrôle du fonctionnement des ESSMS
- Droit des groupements et de la coopération (GIP, GIE, GCS, GCSMS)
- Droit de l'agrément et des autorisations
- Droit du financement et de la tarification des ESSMS
- Négociation des CPOMS
- Création et restructuration des organismes gestionnaires des ESSMS
- Droit et gouvernance des associations
- Assistance dans les relations avec les autorités de tutelles et les autorités de contrôle

Activités dominantes

- Conseil et assistance juridique
- Audits (des procédures, des actes, de la tarification, des contrats, etc.)
- Assistance dans le cadre de la procédure de tarification (BP/ CA)
- Assistance et représentation dans le cadre des pré-contentieux et des contentieux en matière de retrait ou de refus d'agrément et d'autorisation, de déhabilitation financière, d'appel à projets, d'inspection, de fermeture, etc...
- Définition de la gouvernance des organismes gestionnaires des ESSMS, mise en œuvre des procédures de restructurations ou de rapprochement
- Rédaction d'actes (rédactions des statuts, règlement intérieur, règlement de fonctionnement, etc...)
- Représentation devant les juridictions administratives, civiles, pénales, sociales, TITSS et CNTSS
- Formation
- Rédaction de guides juridiques
- Médiation

Nos dernières publications :

Créé en 1984, Seban & Associés est le premier cabinet français dédié au conseil et à l'assistance auprès des acteurs publics et parapublics.

Une alliance unique d'expertises en droit public, droit privé et droit pénal qui permet d'accompagner le client dans son action au quotidien et l'intégralité de ses projets, tant en conseil qu'en contentieux :

- Conseil juridique
- Contentieux, précontentieux, transaction, conciliation
- Accompagnement quotidien des acteurs publics et parapublics
- Grands projets publics
- Seban & Associés, un cabinet indépendant
- Une signature connue et reconnue, gage de sécurité
- Une diversité des compétences et des secteurs maîtrisés qui autorise un traitement des problématiques de façon globale
- Un champ d'action national (métropole et outre-mer)

Fixation et valorisation du loyer des biens domaniaux à l'usage d'habitation - Actes pratiques et Ingénierie immobilière, 01/12/2016

Obligation alimentaire : quelles sont les actions en recouvrement dont disposent les établissements publics de santé ? - La Gazette Santé Social, 01/11/2015

La reconnaissance juridique des proches aidants et la création d'un droit au répit - La Gazette Santé Social, 03/10/2016

Quelles sont les incidences de la loi « NOTRe » sur les compétences en matière d'action sociale ? - La Gazette Santé Social, 08/04/2016

Renouveler la méthode de tarification des ESSMS : un défi pour les départements - La Gazette Santé Social, 01/01/2016

Services sociaux : la délicate question du financement - La Gazette, 3 décembre 2012, 03/12/2012

Nos dernières interventions :

Journée d'étude organisée par l'URIOPSS - CPOM sociaux et médico-sociaux : Quelle réalité à la « réforme » de la contractualisation ? - Conférence organisée le 27 juin 2017

Le financement participatif – crowdfunding à l'usage des collectivités – Le Cabinet Seban & Associés est l'invité de KissKissBankBank, plate-forme de financement participatif, à la Maison de Crowdfunding à Paris le 14 juin 2017

Journée d'étude « Comment se saisir de la loi ASV pour mettre en œuvre sa politique vieillesse ? » – Conférence organisée par La Gazette santé social à Lyon le 30 juin 2016

Le département et la protection civile des mineurs : focus sur la procédure de délégation d'autorité parentale et sur la procédure de déclaration judiciaire de délaissement parental – Conférence organisée au Cabinet le 10 mai 2016

Actualité du droit de l'action sociale : focus sur la loi notre et la loi d'adaptation de la société au vieillissement – Conférence organisée au Cabinet le 31 mars 2016

Personnes publiques et recouvrement de créances impayées : la procédure dite de « succession vacante » peut-elle constituer une solution efficace ? – Conférence organisée au Cabinet le 15 mars 2016

Les responsabilités encourues par les médecins coordonnateurs en ehpad – Conférence organisée à l'hôtel de ville de paris le 6 mai 2015

Conseils départementaux, établissements publics de santé EHPAD et CCAS : comment recouvrer les impayés liés au placement et à l'hébergement des personnes âgées à l'encontre des débiteurs aliments ? - Conférence organisée au cabinet le 10 mars 2015